

Les défenseurs du littoral ont leur Livre blanc

Pornic — L'Association de défense de la ria et du littoral de Pornic, a pour mission d'agir pour un aménagement durable de l'environnement de la ville. Elle a rédigé cet ouvrage pour le futur Plu.

L'ARDP participe, depuis 18 ans, par des actions multiples, à la protection des éléments les plus constitutifs du littoral de la commune de Pornic. Elle a ainsi acquis des compétences et un savoir-faire particulier dans ce domaine, ainsi qu'une bonne connaissance de ce territoire et des acteurs publics et privés qui y interviennent. Elle est reconnue par la population pornicaise comme étant une association de référence défendant l'intérêt général sur l'urbanisme de Pornic.

Un nouveau plan d'urbanisme en 2021

Depuis 2017, l'ARDP a le statut d'association locale d'usagers (ALU), reconnue comme personne publique associée (PPA). Elle participe, à ce titre, à l'élaboration du Plan local d'urbanisme, qui doit remplacer celui du 2 décembre 2011 et entrer en vigueur en 2021. « **C'est dans ce cadre que le Livre blanc a été présenté aux élus du Comité de pilotage, présidé par Jean-Michel Brard, maire de Pornic, le 28 octobre 2018** », annonce Michel Vandier, Président de l'ADPR.

Ce document définit les règles et les cadres d'aménagements et d'urbanisme sur son territoire. Il fixe par zonages les règles applicables en matière d'usage des sols, de volumétrie et d'implantation des constructions, de hauteur de construction, de surface d'espaces verts à préserver, de stationnement ou encore de transports.

Diagnostic et propositions

Ce document technique adopté devient une bible à respecter par tous les usagers, particuliers ou professionnels, publics ou privés, dès lors qu'un projet d'aménagement ou de construction est prévu.

Le Livre blanc commence par un diagnostic sur les espaces arborés des Espaces proches du rivage (EPR) qui n'a plus que deux zones : les jardins privés et la zone arborée privée d'une dizaine d'hectares de Sainte-Marie-sur-Mer, et le patrimoi-



Le littoral boisé de Pornic Sainte-Marie est à préserver. | CRÉDIT PHOTO : ALAIN BARRÉ

ne balnéaire et architectural des EPR (46 propriétés inscrites au Plu sur 183 recensées comme devant l'être). Conséquence : le paysage du littoral est menacé par un grand nombre d'opérations immobilières et un doublement en 30 ans de la densité de la population.

Dans la seconde partie, des propositions sont décrites : trois concernent le zonage du Plu et les règlements qui lui sont attachés et trois propositions de protection patrimoniale.

Si l'ADPR se réjouit de la création d'un Site patrimonial remarquable



De gauche à droite : Daniel Sicard, administrateur et Michel Vandier, président de l'ADPR. | CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

(SPR) dont le principe semble acquis, elle s'inquiète des actions concrètes déjà prises ou envisagées. Le nouveau Plu impactera pour tou-

tes les décennies à venir le cadre de vie des habitants.

Le livre blanc est consultable sur le site adrp.fr.